

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AOÛT 2014 À 19 H 30
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE LE BIVOUC**

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Messieurs les conseillers :
Jim O'Brien, district n° 2
Michael Tuppert, district n° 3
Jean Perron, district n° 5
Marcel Gaumont, district n° 6

Est également présent : Monsieur Jacques Arsenault, greffier

Sont absents : Madame la conseillère Hélène Thibault, district n° 4
Monsieur le conseiller Pierre Hallé, district n° 1

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1. Octroi de contrat / Réaménagement du parc sportif et autres terrains de sport
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

2. ORDRE DU JOUR
2.1 Adoption de l'ordre du jour

144-08-2014

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. AFFAIRES COURANTES

145-08-2014

3.1 Octroi de contrat / Réaménagement du parc sportif et autres terrains de sport

ATTENDU l'appel d'offres publié sur le site du SEAO et dans le quotidien Le Soleil pour des travaux de réaménagement du parc sportif et autres terrains de sport;

ATTENDU les soumissions reçues en date du 7 août 2014;

ATTENDU l'analyse des soumissions et les recommandations reçues de la firme Roche ltée, groupe-conseil, datées du 11 août 2014;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection datées du 12 août 2014.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Tuppert
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE mandater la firme Terrassement Portugais Inc. pour effectuer les travaux de réaménagement du parc sportif et autres terrains de sport au coût de 837 881.00 \$ plus taxes, et ce, conformément au bordereau de soumission et cahier des charges.

Qu'une provision pour imprévus de 5 % (41 894,05 \$ plus les taxes applicables) pourra également être ajoutée au contrat conformément à la procédure de modification des travaux prévue dans les clauses administratives particulières du devis pour soumission.

Que cette dépense soit financée à même le Règlement d'emprunt numéro 10820-2014, le fonds de parcs, et le surplus cumulé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

146-08-2014

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gaumond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 19 h 40.

Jean Laliberté, maire

Jacques Arsenault, greffier